

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 36 (1990)  
**Heft:** 18

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# SOMMAIRE

ler Fédéral Oggi. Le projet de loi pour le vote des Suisses résidant à l'étranger a passé le stade de la consultation entre les différents départements intéressés. Il doit être incessamment présenté au Conseil Fédéral puis soumis aux Chambres assorti du message voulu.

Ce projet risquant d'être amendé lors de son prochain parcours, nous prendrions un risque en en donnant les détails. Mais disons simplement qu'il est très satisfaisant en son état actuel. S'il se réalise tel que conçu, les Suisses à l'étranger seront parmi les plus favorisés des citoyens d'un quelconque pays ne résidant pas dans celui-ci. La procédure de vote par correspondance sera simple. Il suffira de se manifester par une démarche personnelle d'inscription sur une liste électorale. Nous voterons sur la totalité des matières fédérales : élections, référendum, initiatives. La porte sera ouverte aux cantons et communes pour organiser, s'ils le désirent, le vote en leur matière de leurs ressortissants du dehors. Enfin, la loi entrerait en vigueur en 1991.

Nous avons beaucoup écrit à ce sujet dans les colonnes du *Messageur Suisse*. Nous nous sommes montrés amers, surtout au résultat de l'enquête menée par le Conseil Fédéral il y a quelques années. L'initiative éclairée d'un Suisse de l'étranger revenu au pays, M. le Conseiller National Georg Stucki, avait remis la chose sur le tapis d'une façon imparable. Nous lui devons une statue.

## Notre couverture

Editions E.C.G. Une maison d'éditions un peu hors du commun. Ses livres sont des jeux de rôles avec de magnifiques illustrations. "Le Nain", une illustration de Patrick Savary dans le livre "L'or des contes", fait notre couverture.

Une interview des fondateurs d'E.C.G. Retrouvez-les pages 15-16.



## pages 2-3

**La Petite Chronique** par Pierre Jonneret.

## page 4

**Le Calendrier.** Notre guide culturel est cette fois consacré entièrement aux expositions.

## page 5

Danièle Dubacher avec un **Billet d'humeur** sur "La Messe du Livre".

## pages 6/7/10

Notre Dossier est consacré au **Congrès de l'Union des Suisses de France** qui a eu lieu les 19 et 20 mai dernier.

## pages 8-9

**La Revue de Presse.** Des nouvelles en provenance des cantons suisses.

## pages 10

**La Consultation Juridique** d'Elisabeth Morand de Gasquet : le surendettement.

## page 11

Découvrez notre nouvelle rubrique **Tourisme**. Nous vous présentons aujourd'hui Fribourg.

## pages 12-14

Le grand reportage de Francine Bruhin sur le Salon international du Livre de Genève. Elle nous présente **l'histoire d'une passion : le métier d'éditeur.**

## pages 15-16

L'interview des fondateurs d'**éditions E.C.G.**

## page 16

Un peu d'**Economie**. Les résul-

tats de quelques entreprises suisses.

## pages 18-19

**Les Nouvelles Fédérales.** Que se passe-t-il à Berne ? Que décide le gouvernement suisse ? - Les nouvelles du Palais Fédéral en bref.

## page 20

**Spectacle.** Comptes-rendus de deux spectacles qui ont eu lieu à Paris.

## page 21

Dans sa rubrique **Les Lettres**, Francine Bruhin nous présente deux auteurs et une maison d'éditions.

## page 22

**Les Arts**, la chronique d'Edmond Leuba. Trois expositions, trois artistes Suisses.

## pages 23-24

**Notre Interview :** "La maison douce", la Maison Suisse de Re traite à Issy-les-Moulineaux. Une interview de son directeur.

## page 24

**Les Petites Annonces.**

## Formulaire d'abonnement au "Messageur Suisse"

Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Ville
Pays	Inscrit au consulat de

Je désire m'abonner au "Messageur Suisse"

- Abonnement normal de FF 140,- (France métropolitaine)  autres pays y compris TOM/DOM FF 150,-  
 abonnement de soutien (tous pays) à partir de FF 170,-

Règlement ci-joint à l'ordre de la F.S.S.P.-M.S. effectué par

- chèque postal, C.C.P. 12 273 27 G Paris  chèque bancaire (joint)  mandat lettre (joint)

Formulaire et titre de paiement à envoyer à :

Le Messageur Suisse, D.I.P., Service des Abonnements, 70, rue Compans, 75940 Paris CEDEX 19